

République française
Département des Hautes-Pyrénées
COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

Séance du jeudi 28 mars 2019

Date de la convocation: 19/03/2019

Membres en exercice : *L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit mars l'assemblée régulièrement
12 convoquée, s'est réunie sous la présidence de André CAZÈRES,*

Présents : 11 ***Présents :** André CAZÈRES, Joseph FROMIGUE, Brigitte CAPOU,
Pierre CAPOU, Christian COUMET, Alain LARROUDÉ, Catherine
LISSARRAGUE, Xavier MACIAS, Jean-Baptiste RAMON,
Votants : 11 Marianne SARTHOU, Françoise TREY*

Représentés :

Excusés :

Absents : Jean-Philippe CASTAIGNÈDE

Secrétaire de séance : Marianne SARTHOU

**2019_030 - Objet : PROJET WM : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'APPEL
A PROJETS POUR LES POLES TOURISTIQUES 65**

Dans le cadre du Projet de territoire « Hautes-Pyrénées 2020-2030 », le Département a créé un dispositif pour encourager et soutenir le développement d'une offre touristique de qualité adaptée aux attentes des clients et des marchés afin de renforcer l'attractivité et la compétitivité des Hautes-Pyrénées. Dix Pôles touristiques, dont celui de « Cauterets-Pont d'Espagne » ont été définis et une stratégie touristique partagée a été construite avec chacun d'eux. Plusieurs axes ont été retenus dont « la qualité et montée en gamme de l'hébergement ».

Le projet de restructuration-réhabilitation cadre avec les exigences de l'appel à projets pour les pôles touristiques des Hautes-Pyrénées. L'ensemble du projet est éligible pour un montant global de

Cet exposé terminé, le Conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

- D'ADOPTER le principe de la réalisation du projet ci-dessus,
- DE SOLLICITER le concours financier du Département (AAP Pôles touristiques) des Hautes-Pyrénées à hauteur de 300 000€, selon le plan de financement prévisionnel suivant :

RF Tarbes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/04/2019 065-256501321-20190328-2019_030-DE

FINANCEUR	TRANCHE 1 REFUGE	%	TRANCHE 2 DESCENTE AEP	%	MONTANT TOTAL HT	%
TOTAL PROJET	6 025 750		567 063		6 592 813	
AUTOFINANCEMENT FONDS PROPRES CSVSS	250 000	4,1%	91 865	16,2%	341 865	5,2%
AUTOFINANCEMENT PRODUIT VENTE IMMEUBLES	300 000	5,0%	0	0,0%	300 000	4,6%
TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS ATTRIBUES ACTUEL :	2 051 515	34,0%	195 198	34,4%	2 246 713	34,1%
ETAT - FNADT 2016	100 000	1,7%		0,0%	100 000	1,5%
ETAT - TEPCV	258 812	4,3%		0,0%	258 812	3,9%
REGION - TOURISME	600 000	10,0%		0,0%	600 000	9,1%
REGION - NOWATT	1 024 792	17,0%	195 198	34,4%	1 219 990	18,5%
PARC NATIONAL DES PYRENEES - CIMP 2017	20 000	0,3%		0,0%	20 000	0,3%
AGENCE DE L'EAU AG	47 911	0,8%		0,0%	47 911	0,7%
FINANCEMENTS PUBLICS DEMANDES :	1 724 235	28,6%	280 000	49,4%	2 004 235	30,4%
CONSEIL GENERAL 65 - POLES TOURISTIQUES	300 000	5,0%		0,0%	300 000	4,6%
FEDER	1 004 235	16,7%	180 000	31,7%	1 184 235	18,0%
PARC NATIONAL DES PYRENEES - CIMP 2016	20 000	0,3%		0,0%	20 000	0,3%
ETAT - FNADT 2019	400 000	6,6%	100 000	1,7%	500 000	7,6%
FINANCEMENT EMPRUNT CSVSS	1 700 000	28,2%	0	0,0%	1 700 000	25,8%
ANNUITES EMPRUNT CSVSS	99 391				99 391	
LOYER ANNUEL ESCOMPTE APRES TRAVAUX	103 255				103 255	

- DE S'ENGAGER à disposer de l'autofinancement nécessaire,
- DE MANDATER le Président pour entreprendre toutes démarches et signer tous documents, en vue de la mobilisation des aides publiques.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président,

A. CAZERES

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20____
et publié ou notifié
le ____ / ____ / 20____

RF Tarbes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/04/2019 065-256501321-20190328-2019_030-DE